



Un syndicat 100 % Crédit Agricole le syndicat propre à notre entreprise

30 % DE REDUCTION SUR L'IARD ET UN NOUVEL ACCORD SUR LES CREDITS POUR LES SALARIES DE LA CR

Après de longues négociations avec la Direction, le SNIACAM (avec le soutien d'autres Organisations Syndicales de la CR) a conclu un accord sur les conditions préférentielles appliquées aux salariés de la CR liées aux crédits, aux garanties et assurances. Celui-ci rentrera en vigueur au 1^{er} aout 2025.

Cet accord prévoit 2 grands points :

-les avantages liées aux crédits avec l'application d'une réduction de 30 % sur les taux, l'ADE, les IRA et les frais de dossier ; une quotité de financement possible jusqu'à 100 % frais compris.
Un taux d'emprunt de base plus favorable de -0,14 point sur la RP et -0,07 point sur la RS.

-une réduction de 30 % sur les contrats IARD (sur le tarif HT), immédiate sur les nouveaux contrats et à la prochaine échéance pour les contrats en cours.

Les élus du SNIACAM sont fiers d'avoir obtenu cette réduction de 30 % sur tous les contrats IARD, car cette revendication figurait dans notre plateforme depuis plusieurs années.

C'est une avancée concrète obtenue grâce à votre soutien et à notre persévérance.

Nous restons mobilisés pour obtenir des avancées significatives qui répondent aux attentes de tous les agents du Crédit Agricole PCA. Ensemble, continuons à nous battre pour des négociations équitables et des accords justes.

Le Bureau du SNIACAM PCA

Guillaume DUPIC ☎ 06.19.40.41.91 Conseiller Particulier (83)	Emmanuelle RINCK ☎ 06.58.86.71.41 Analyste Comptable et Fiscale (06)
Patrick QUESADA ☎ 06.51.61.37.63 Assistant Pôle Entrepreneurs (83)	Jean-Christophe GIORGI ☎ 06.11.43.51.55 Conseiller Commercial (06)
Yann MERENS ☎ 06.77.43.64.63 Assistant Pôle Entrepreneurs (83)	Franck ABLARD ☎ 06.35.56.90.02 Chargé d'activités développement Ressources Internes (83)

Ils partagent totalement votre quotidien.

LE SNIACAM, VOTRE PARTENAIRE DE VIE PROFESSIONNELLE !